

Procès verbal de l'Assemblée générale statutaire de l'association « Philippe Lescat »

Vendredi 18 novembre 2005 19h30

Paroisse Saint-Thomas d'Aquin

Présents : 15

Pouvoirs : 13

Le quorum est atteint (28 personnes).

I-Rapport moral de la présidente Anne Pichard

-La présidente a rappelé les objectifs de l'association Philippe Lescat ;

-elle remercie le père Reb, curé de Saint-Thomas d'Aquin, d'avoir bien voulu recevoir l'Assemblée générale de l'association dans sa paroisse. Son accueil est toujours extrêmement apprécié par les adhérents.

-La présidente a fait état des activités réalisées pour l'année 2005 :

*le 8 mars un bouquet a été déposé au nom de l'association sur la tombe de Philippe Lescat à Toulouse, pour la date anniversaire de sa mort ;

*Concert du mercredi 20 avril à la Cité internationale des Arts par le chœur *Pro Homine*, dirigé par Marie-Christine Pannetier. Anne Pichard a souligné les conditions professionnelles et la qualité du programme de ce concert. Mais elle a indiqué que le public n'a pas été vraiment au rendez-vous, ce qui a occasionné des frais pour l'association ;

*Comme les années passées, un concert de l'Automne musical de Versailles a été proposé aux adhérents : il s'agissait en 2005, au sein des grandes journées Jean-Marie Leclair, d'un concert de concertos de J.-M. Leclair à la Chapelle Royale de Versailles le 9 octobre 2005.

-Elle a rappelé que la communication et la diffusion des activités de l'association se faisait par le site Internet ainsi que par des mails envoyés par le secrétaire Bertrand Porot, laquelle communication était tout à fait pertinente.

Le rapport moral est voté à l'unanimité

II- Rapport financier, Johannes Bentele

Bilan 2005

Total Recettes : 1 260,70 euros (Cotisations, concert)

Total Dépenses : 1 510,22 euros (frais de fonctionnement, bouquet, concert)

Solde négatif de - 249, 52 euros

Rappel années antérieures

Solde positif 2003 : 996,52 euros

Solde positif 2004 : 581,63 euros

Solde négatif 2005 : - 249, 52 euros

Solde total : 1328,63 euros

Le rapport financier est voté à l'unanimité

III- Procès verbal de l'Assemblée générale du 26 novembre 2004

Présentation par Bertrand Porot.

Voté à l'unanimité

IV- Remplacement et élection des membres du Conseil d'administration

-Les membres du CA ont été reconduits.

Voté à l'unanimité.

V- Relations avec la BRED : la BRED facturant des frais trop élevés pour notre association, il a été proposé dans un premier temps de demander un réajustement, puis en cas de refus, de domicilier le compte dans une autre banque.

Voté à l'unanimité.

VI- Activités envisagées pour 2006

1-Visite des orgues parisiennes : une visite commentée avec Ann-Dominique Merlet, titulaire des orgues de Saint-Laurent (Paris, 75010) est proposée. Date à fixer par le bureau.

2-Un concert sera réservé pour les adhérents à Versailles en octobre 2006 : la date dépendra de la programmation de l'Automne musical de Versailles. Le tarif préférentiel (tarif de groupe) est réservé aux adhérents. Une visite et un pic-nic (selon le temps) seront proposés gratuitement aux adhérents.

-Une visite sera envisagée avec l'association Lully : les petits théâtres de Versailles.

3-Concert en hommage à Philippe Lescat : il est proposé pour cette année une formule moins onéreuse (notamment sans location de salle). Le CA propose de promouvoir de jeunes artistes. Il réfléchira donc à une formule plus adaptée.

-Jean-François Mathieu rend compte du fonctionnement du site Internet :

*les anciens procès-verbaux y sont installés ;

*il envisage de créer un espace privé pour les adhérents avec accès grâce à un mot de passe ;

*les liens sont installés et fonctionnent ;

*il est demandé à tous d'envoyer des informations par le mail de Bertrand Porot, qui seront installées sur le site.

VIII- Recherches

- Mme Edith Weber, professeure émérite à Paris IV informe qu'une publication du colloque « Itinéraires du cantus firmus » est dédiée à Philippe Lescat.

- Il a été proposé de demander l'autorisation des éditions Fuzeau en vue de publier des préfaces de Philippe Lescat sur le site de l'association.

La séance est levée à 20h30

Le secrétaire, Bertrand Porot.